

Eclipse 606 Microbicide

SOLUTION

INDUSTRIEL

Un microbicide pour le contrôle des bactéries et des algues dans les laveurs d'air et les systèmes de recirculation à eau froide incluant les systèmes de pasteurisateurs et les systèmes de recirculation à eau pour les processus industriels.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NO. D'HOMOLOGATION: 25828
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Principe actif:

Glutaraldehyde 42.5%
Chlorure de N-alkyl (C12 40%, C14 50%, C16 10%) diméthyl benzyl ammonium.....7.5%

DANGER



CORROSIF



POISON

Corrosif pour les yeux et la peau.
Sensibilisant potentiel de la peau.

CONTENU NET: Litres

Protéger Contre Le Gel

Chemco Products Incorporated
1349 Grand Oaks Drive
Howell, MI 48843 USA
1-517-546-7800

TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:
1-800-424-9300

MODE D'EMPLOI

NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour.

LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE RÉCURAGE INDUSTRIELS/SYSTÈMES DE RECIRCULATION, DE REFROIDISSEMENT ET DE PROCÉDÉ/EAU DE SERVICE ET SYSTÈMES AUXILIAIRES/ÉCHANGEURS DE CHALEUR (condenseurs évaporatifs, systèmes d'eau douce pour laiterie, stérilisateurs et autoclaves hydrostatiques, systèmes de refroidissement d'eau à passage unique et du pasteurisateur)

Pour l'utilisation dans les systèmes de laveurs d'air seulement. Le Microbicide ECLIPSE 606 doit être alimenté dans un endroit où un mélange uniforme est assuré comme par exemple, au bassin, au puisard, ou à un autre réservoir ou endroit de collection. Les additions peuvent être alimentées continuellement ou par dosages chocs avec le Microbicide Eclipse 606. Les systèmes très contaminés peuvent être traités par dosages chocs avec le Microbicide Eclipse 606. Dans ces conditions, les vidanges doivent être arrêtées pendant 24 heures. Le Microbicide ECLIPSE 606 peut être utilisé dans les systèmes industriels d'eau de procédé qui contiennent des unités de filtration ultra et des membranes d'osmose inverse non-médicales (ou approuvé par le fabricant des membranes) et les systèmes de distribution associés.

Pour les tours de refroidissement d'eau à passage unique, désactiver avant le déversement au moyen d'argile de bentonite à la dose minimale de 7,5 ppm d'argile pour chaque 1 ppm de produit. NE PAS appliquer le Microbicide Eclipse 606 plus de quatre (4) fois par année. La durée du traitement ne doit pas dépasser 24 heures par application.

TRAITEMENT CHOC

Les systèmes très contaminés doivent être nettoyés avant de procéder au traitement. **Dosage initiale:** Quand le système est perceptiblement contaminé, ajouter 100 mL - 400 mL de Microbicide ECLIPSE 606 par 1000 litres d'eau à traiter. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit évident. **Dose subséquente:** Lorsque le contrôle est évident, ajouter 30 mL - 100 mL de Microbicide ECLIPSE 606 par 1000 litres d'eau à traiter par semaine ou ce qui est requis pour maintenir le contrôle.

TRAITEMENT CONTINUUEL

Les systèmes très contaminés doivent être nettoyés avant de procéder au traitement. **Dosage initial:** Quand le système est perceptiblement contaminé, ajouter 100 mL - 400 mL de Microbicide ECLIPSE 606 par 1000 litres d'eau à traiter. **Dose subséquente:** Lorsque le contrôle est évident, commencer une alimentation continue de 15 mL - 100 mL de Microbicide ECLIPSE 606 par 1000 litres d'eau à traiter par jour.

SYSTÈMES D'EAUX USÉES INDUSTRIELLES (Systèmes, boues, Réservoirs de rétention d'eaux usées)

Le Microbicide ECLIPSE 606 doit être alimenté au système d'eaux usées ou à la boue dans un endroit convenable où un mélange uniforme est assuré comme le digesteur. Ajouter de 0.5 à 2.5 litres de Microbicide ECLIPSE 606 (500 à 2500 ppm) par 1000 litres d'eaux usées ou de boue.

SYSTÈMES D'INJECTION D'EAU

Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à un système d'injection d'eau à un point de mélange uniforme à des taux de 20 à 1200 ppm de ECLIPSE 606 Microbiocide (0,02 litres à 1,2 litres ECLIPSE 606 Microbiocide par 1000 litres d'eau).

Traitement initial: Lorsque l'eau d'injection est sensiblement contaminé, ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide au système et répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

Dose subséquente: Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide au système de façon hebdomadaire, ou au besoin pour maintenir le contrôle.

EXTRACÔTIER - SYSTÈMES DES EAUX DE CRUE ET D'INJECTION

Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à un système des eaux de crue ou un système d'injection d'eau à un point de mélange uniforme à des doses comprises entre 20 et 1200 ppm de ECLIPSE 606 Microbiocide (0,02 à 1,2 litres de ECLIPSE 606 Microbiocide par 1000 litres d'eau de crue).

Traitement initial: Lorsque l'eau d'injection est visiblement contaminée, ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide dans le système et répéter l'opération jusqu'à obtention du contrôle.

Dose ultérieure: Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide au système une fois par semaine ou au besoin pour maintenir le contrôle.

FLUIDES DE FRACTURATION D'HUILE ET DE GAZ

ECLIPSE 606 Microbiocide réduit la contamination bactérienne et la dégradation de fluides et gels de fracturation utilisés dans les stimulations de puits de pétrole et de gaz. Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide aux réservoirs de stockage de l'eau de fracturation ou directement dans la tête de puits du pipeline d'injection lorsque l'eau est pompée vers le bas. Gamme de dose: Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à un taux de 120 à 500 ppm (0,12 litres à 0,5 litres ECLIPSE 606 Microbiocide par 1000 litres d'eau de fracturation) en fonction du degré d'encrassement bactérien dans l'eau de source.

BOUES DE FORAGE ET FLUIDES DE FORAGE, DE COMPLETION, DE RECONDITIONNEMENT ET DE PACKER

Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à un système de fluide fonctionnel de gisement de pétrole et à des fluides de packer à un point de mélange uniforme. Ajouter 50 à 200 ppm de ECLIPSE 606 Microbiocide (0,05 à 0,2 litres de ECLIPSE 606 Microbiocide par 1 000 litres de fluide) dans un fluide fonctionnel fraîchement préparé, en fonction de la sévérité de la contamination. Pour les fluides de packer, sceller le fluide traité dans la paroi située entre le tubage et le tube de production.

EXTRACÔTIER - BOUES DE FORAGE ET FLUIDES DE FORAGE, DE COMPLETION, DE RECONDITIONNEMENT ET DE PACKER

L'utilisation dans l'exploration ou la production de pétrole ou de gaz nécessite que l'utilisateur obtienne au préalable l'autorisation de l'Office des hydrocarbures extracôtiers approprié. Les rejets d'effluents contenant ce produit doivent être conformes aux exigences réglementaires.

Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à un système de fluide fonctionnel de gisement de pétrole et à des fluides de packer à un point de mélange uniforme. Ajouter 50 à 200 ppm de ECLIPSE 606 Microbiocide (0,05 à 0,2 litres de ECLIPSE 606 Microbiocide par 1 000 litres de fluide) dans le fluide fonctionnel fraîchement préparé, en fonction de la sévérité de la contamination. Pour les fluides de packer, sceller le fluide traité dans la paroi située entre le tubage et le tube de production.

PIPELINES ET SYSTÈMES DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION D'HUILE ET DE GAZ

Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à une ligne de production ou de transmission pétrolière/gazière par injection directe à des taux de 20 à 1200 ppm de ECLIPSE 606 Microbiocide (0,02 litres à 1,2 litres ECLIPSE 606 Microbiocide par 1000 litres d'eau). L'application doit être effectuée pour assurer la distribution maximale d'ECLIPSE 606 Microbiocide sur toute la surface du pipeline interne en quantité suffisante de biocide pour détecter/mesurer une concentration résiduelle à l'extrémité arrière du pipeline. Les critères de réussite du traitement seront une réduction du nombre de bactéries et/ou des taux de corrosion réduits. Pour faciliter l'application, il peut être souhaitable de diluer ECLIPSE 606 Microbiocide avec un solvant approprié (c.-à-d. l'eau, l'acétone ou le glycol) immédiatement avant l'utilisation. Les injections dans le système doivent être hebdomadaires, ou au besoin pour maintenir le contrôle.

RAMONAGE et RACLAGE DES PIPELINES

Ajouter ECLIPSE 606 Microbiocide à une bouillie d'eau immédiatement après le grattoir (idéalement, ce volume d'eau peut être maintenu à un minimum et contenue entre le grattoir et le racleur). Ajouter le ECLIPSE 606 Microbiocide à un taux de 20 à 1200 ppm (0,02 litres à 1,2 litres ECLIPSE 606 Microbiocide par 1000 litres d'eau), selon la longueur du pipeline et la sévérité de l'encrassement biologique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux. Cause des brûlures à l'épiderme. Nocif si inhalé. Mortel ou nocif si avalé. Nocif si absorbé par la peau. Les contacts fréquents ou prolongés peuvent causer des allergies cutanées sur certains individus. Cause des symptômes asthmatiques sur les individus très sensibles. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'inhalation des fumées ou des vapeurs. Éviter l'ingestion. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et les laver avant de les remettre.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'aspiration peut causer des dommages aux poumons. La probabilité de dommages aux muqueuses peut contre-indiquer l'usage d'un lavage gastrique. Des mesures préventives peuvent être nécessaires contre un choc circulatoire, des dépressions respiratoires et des convulsions.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour le poisson et d'autres organismes aquatiques. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cour d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une

infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Les solutions de Microbicide ÉCLIPSE 606 sont incompatibles avec plusieurs matériaux de constructions utilisés comme par exemple, l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, le fer blanc, et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées dans de l'équipement d'acier cuit et doublé de phénol, de polyéthylène, d'acier inoxydable, ou de plastique renforcé à l'époxy. Ce produit gèle à environ -14° C. Donc, à moins que le réservoir d'entreposage soit souterrain ou à l'intérieur, le chauffage ou l'insolation seront peut-être nécessaires. Si le chauffage est nécessaire, éviter les températures élevées. Pour l'entreposage à court terme (jusqu'à un mois) les températures jusqu'à 38° C peuvent être tolérées mais la température maximum préférée est d'environ 27° C. Une pompe centrifugée d'acier inoxydable est suggérée pour le transfert du produit. L'acier inoxydable enroulé en spirale avec du TÉFLON® est acceptable pour les joints d'étanchéité et l'emballage. Afin d'éviter toute contamination, ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.